

5e année N° 129 5 août 1953

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— *Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul* - **LYON**

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Oïdium. — On note actuellement une forte recrudescence de cette maladie ; le soufre seul s'avère insuffisant tout comme le permanganate ; seuls les cépages réputés les plus résistants en sont exempts ; sur tous les autres cépages, en toutes régions, le traitement suivant devra être effectué :

1° **dès réception,** une solution de **permanganate** de potasse à raison de 125 grammes de produit pur pour 100 litres.

2° **un à trois jours plus tard,** un poudrage ou une pulvérisation à base de **soufre.**

Mildiou. — Des foyers assez importants commencent à apparaître dans la Drôme, l'Ain et le Beaujolais, notamment sur les repousses des vignes gelées le 11 mai.

Il importe dans toutes vignes où de tels foyers seraient constatés et à leur voisinage immédiat, d'appliquer un dernier traitement au cuivre (ou à titre expérimental au SR 406) **dès réception** du présent bulletin.

Ce traitement pourra être éventuellement combiné avec l'un des traitements contre l'Oïdium.

BETTERAVES

Teigne. — La sortie d'une nouvelle génération de ce ravageur est imminente et, malgré les rendements qui s'annoncent élevés, le temps plus sec risque d'exposer plus gravement les plantes aux assauts de la teigne pendant le mois d'août.

Dans les **plaines** de **PIERRELATTE** et de **MONTELIMAR,** un traitement insecticide (voir bulletins antérieurs) devra être appliqué **avant** le **14 août.**

Au cas où la semaine avant cette date serait très humide, ce traitement pourra être ajourné jusqu'à indication d'un avis ultérieur.

COURRIER DES ABONNES

A. — D'un abonné du Rhône, en date du 5 juillet :

« Les pluies exceptionnelles de juin et qui semblent se prolonger donnent de l'inquiétude pour la protection des vignobles gelés en mai en raison de la poussée tardive qui se prolongera assez tard, ces nouvelles pousses de juillet et d'août très tendres nous obligeront à des traitements supplémentaires peu rentables vu la faible récolte.

Je voulais donc vous demander quel sulfatage d'entretien serait préférable, soit un sulfatage en plein jet à faible dose ou un léger sulfatage à dose normale ? couvrant une double surface.

Chaque version a, je crois, ses avantages : 1° en plein jet on est sûr d'atteindre toutes les parties du cep mais le travail est assez long en raison du liquide employé en plus.

2° par un sulfatage en demi jet on gagnera du temps, mais on est moins sûr de toucher toutes les parties du cep ».

J'aimerais donc avoir vos suggestions à ce point de vue et savoir quelle est la dose minimum à employer pour une afficacité suffisante. »

Réponse : Actuellement, la maladie est déclarée dans la plaine de la Saône. La végétation des vignes gelées est fragile et touffue, aussi apparaît-il plus nettement que la meilleure solution est le traitement abondant à faible dose de cuivre. En principe, un traitement contre le Mildiou, effectué à 2 Kg/H1. de sulfate, est efficace tant qu'il reste sur les tissus au moins un quart du produit déposé. En descendant jusqu'à 500 grammes de sulfate, on obtient encore une efficacité réelle, mais qui disparaît dès la première pluie.

B. — D'un abonné de l'Ardèche, en date du 6 juillet :

« Une lacune, vous ne nous avez pas encore parlé de **l'Oïdium.** *Je relis sur un vieux cahier de mon arrière grand-père : 1851 a été une des plus mauvaises années à cause de la grêle qui est tombée au moment des moissons et d'une maladie que les raisins ont pris comme si on leur avait jeté la cendre dessus ; ce qui fait qu'ils se sont pourris ou séchés. Pareil en 1952 ici, tout au moins pour les roussettes et roussanes qui se sont desséchés, j'ai soufré au moins 6 fois après la grêle du 18 juin une petite vigne de roussettes à 100 mètres de la maison sans effet probant.*

Cette année pas de mildiou, mais je crois que l'oïdium est déjà aux feuilles et j'en ai vu aux raisins, très peu, nos vignes ont été soufrées, et aussi du Thiovit mélangé à la bouillie. Sans parler du soufre, qui ne peut faire effet par ces temps de pluie et de froid actuels, quels seraient à votre avis les produits que nous devons employer pour prévenir, arrêter ou **guérir** *l'oïdium (doses et modes d'emploi). »*

Réponse : La lutte contre cette maladie a été recommandée par notre *bulletin* N° 120, du 19 mai ; il est vrai qu'elle n'a pas été rappelée par la suite.

Les résultats obtenus avec le soufre ont été très inégaux cette année, en raison même de l'inégalité des précipitations de juin, à caractère d'averses violentes. Les résultats ont encore été plus décevants avec le permanganate, trop facilement entraîné parce que trop soluble et rapidement décomposé.

Le mélange permanganate + soufre étant proscrit en raison de la formation d'acide sulfurique par oxydation du soufre, certains viticulteurs en Bourgogne et en Alsace, en particulier, ont obtenu de meilleurs résultats en effectuant les deux traitements : permanganate en pulvérisations, puis soufre en poudrages à quelques jours d'intervalle.

Les nouveaux fongicides de synthèse (zinèbe, ferbame, captane, etc...) n'ont pas encore été à notre connaissance essayés contre cette maladie, mais il est possible que certains d'entre eux ouvrent une voie nouvelle à la défense contre l'Oïdium.

C. — Un abonné de Valence signale des tâches violacées sur des raisins bien avant leur maturité. Il s'agit également d'une manifestation de l'oïdium après laquelle le grain éclate et pourrit souvent.

CLIMATOLOGIE

JUIN ET JUILLET 1953

Ce couple de mois d'été de 1953 ressemble beaucoup aux deux mois correspondants de 1951 : juin, très pluvieux et un peu frais ; juillet, plus ensoleillé et normal à tous points de vue.

Les chiffres en font foi en ce qui concerne la température (à Lyon) et les pluies :

	Température moyenne	Jours de beau temps	Pluie	Nombre de jours de pluie ⩾ 0mm5
Juin 1951	+ 18°2	10	135 mm.	14
Juillet 1951	+ 20°3	22	68 mm.	8
Juin 1953	+ 17°5	6	151 mm. 6	15
Juillet 1953	+ 20°5	19	57 mm. 9	7
Juin normal	+ 18°2		83 mm. 5	
Juillet normal	+ 20°5		65 mm.	

Dans l'Isère et l'Ain, certaines Stations ont reçu plus de 250 mm. d'eau au cours du mois de juin 1953. Si effectivement ce mois de juin s'est classé parmi les plus humides depuis 70 ans, dépassé de peu par 1948, 1941, 1933 et surtout 1899 (avec 180 mm. 2), il est loin, avec 0°7 seulement de déficit de température, de se ranger parmi les plus froids.

Depuis 1884, 16 mois de juin ont été plus froids, dont 5 présentaient un déficit de température de plus de 2° :

1933 avec 16°1 de moyenne - déficit 2°1.

1903 — 15°9 — — 2°3.

1926 — 15°9 — — 2°3.

1884 — 15°3 — — 2°9.

1923 — 14°4 — — 3°8.

De ce début d'été, que peut-on déduire pour août ?

En 1951 (où juillet avait été comme en 1953 bien moins humide, plus ensoleillé que juin et de température normale), le mois d'août avait sensiblement présenté les mêmes caractères que juin : pluies fréquentes et abondantes et température fraîche.

Cependant, si l'on remonte plus loin dans le temps : en 1933, un mois de juillet normal avait ainsi fait suite à un mois de juin frais et pluvieux, le mois d'août 1933 fut chaud et très sec. En 1918, après les mêmes conditions en juin et juillet, août était beau et sec mais seulement doux. En 1902, août était assez doux mais au contraire très arrosé (142 mm. 4). En 1886, août était sec (28 mm. 4) et un peu plus frais après un début de saison semblable à celui des années déjà citées.

On voit ainsi qu'il n'existe absolument aucune règle générale et qu'on ne peut rien dire encore du mois qui commence.

Quelles ont été les conséquences de ces conditions climatiques sur les parasites de la vigne et des arbres fruitiers ?

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, les attaques cryptogamiques ont été très modérées, la tavelure n'est pas encore signalée en de très nombreux points de la vallée du Rhône ; dans les climats alpins où les pluies ont été plus abondantes encore, les tâches sont moins nombreuses qu'en 1952.

Le mildiou de la vigne, comme celui de la pomme-de-terre, n'est apparu que très tardivement dans le Beaujolais et nulle part dans la région on ne relève de grave abondance de tâches. Ce fait serait dû à la sécheresse et aux fortes chaleurs de mai qui ont tué la plus grande partie des fructifications primaires de ces maladies.

Une année après l'autre, il apparaît de plus en plus que les invasions de parasites animaux sont, en gros, à peu près invariables ; chaque insecte connaît des années de recrudescence et des années de régression qui ne sont pas les mêmes pour chaque insecte et ne paraissent pas en liaison avec les conditions climatiques.

P119

En 1953, les pucerons du pommier, le puceron cendré du poirier, le puceron de la betterave, les psylles, les cochenilles lécanines, le carpocapse, ont été les plus virulents alors qu'en 1952 on avait surtout parlé de l'hyponomeute, du xylébore, de la cochenille du mûrier, de la mouche des fruits, des araignées rouges, de la teigne de la betterave.

Quant au puceron farineux du pêcher, qui inquiète à juste titre les arboriculteurs de notre région, après les grandes offensives de 1950 et 1951, il reparaît en 1953, bien tardivement dans la saison, après une éclipse à peu près totale en 1952.

Un mois d'août chaud et sec donnerait un certain essor à l'activité de la mouche des fruits, actuellement latente. En revanche, un mois humide serait catastrophique pour la viticulture en propageant un Oïdium déjà menaçant et pour l'arboriculture en favorisant les attaques tardives des tavelures et surtout en répandant partout la pourriture des fruits.

En effet, les foyers de Monilia sont en ce moment exceptionnellement nombreux dans les vergers : fruits pourris, fruits momifiés, rameaux d'abricotiers désséchés, etc... et nous terminerons en conseillant vivement aux arboriculteurs de détruire dès maintenant ces « explosifs » qui risquent de détruire leur récolte en quelques jours.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD

128814 - Imp. Réunies de Lyon - 8-1953
Dépôt légal n° 1155 ——— 3-1953